

Rapport 2006 du comité de communications de l'ACAMS / CALL

Leanne Chahley et Anne Gregory, deux membres dévoués du comité du bulletin d'information, ont suggéré d'ajouter le bulletin d'information au site Web. C'est ce que nous ferons. Leanne s'est également portée volontaire pour aider à l'administration du site Web; elle fait donc maintenant partie du comité des communications.

Nous espérons que vous reconnaîtrez que le site Web prend de plus en plus de valeur pour les membres de l'ACAMS. Nous proposons quelques modifications importantes dans le but de le rendre encore plus utile.

Les statistiques de visites du site indiquent que ce dernier a fait l'objet d'environ 2 500 requêtes par mois, avec en moyenne moins de deux pages consultées par visite. Ce nombre a augmenté à environ 4 500 visites par mois, avec en moyenne trois pages consultées par visite. Une part de cette augmentation est, selon toute probabilité, dû aux visites requises pour les renouvellements d'adhésion et les inscriptions au congrès.

Au cours de la dernière année, nous avons transmis certaines informations aux membres par courriel, telles que les dernières nouvelles de l'offensive de l'ALRB contre Blair Chahley. Nous n'avons reçu aucune plainte de membres à propos de cette diffusion. Tel que mentionné plus haut, il a également été décidé d'ajouter le bulletin d'information au site Web. Nous prévoyons donc donner davantage d'informations aux membres par courriel. Nous proposons de n'envoyer de tels courriels que lorsque de nouvelles informations d'importance sont ajoutées au site Web, ce qui ne devrait pas se produire plus d'une fois par mois. Ces courriels offriront aux personnes qui ne désirent plus recevoir de courriels d'informations de l'ACAMS l'option de se désinscrire de la liste d'envoi.

Afin d'ajouter de la valeur à l'adhésion à l'ACAMS, nous proposons les trois démarches principales suivantes:

- (a) Restreindre l'accès aux pages consacrées au congrès et à la documentation aux membres dont tous les droits ont été acquittés ;
- (b) Ajouter au site toute la documentation relative au congrès annuel de l'ACAMS au cours des mois qui suivent ; et
- (c) Ajouter un système de gestion du contenu.
L'ajout d'un contrôle par mot de passe coûtera environ 500 \$. Le système de gestion du contenu, quant à lui, coûtera environ 1 800 \$. Deux motifs justifient cette démarche : d'abord, nous serons en mesure d'ajouter des informations sur le site sans dépendre totalement de Lynn Group pour le faire pour nous. Ensuite, nous pourrions autoriser les membres à ajouter certaines informations dans quelques sections du site (la documentation et le matériel du congrès), telles que des commentaires, des mises à jour ou des liens vers d'autres ressources Web relatives au sujet en question.

Vos suggestions d'ajouts ou de modifications au contenu et à la structure du site sont les bienvenues.

Association canadienne des avocats en matière syndicale
Comité des communications

Coordonnées de :

David Blair

Téléphone : 604.602.7980 télécopieur : 604.648.8672

Courriel : dblair@vslo.bc.ca

Adresse : 400 - 198 W. Hastings St., Vancouver, BC, V6B 1H2

Leanne M. Chahley
leannec@bcslaw.ca

Blair Chahley Seveny
#2000, 10130 - 103 Street
Edmonton, AB T5J 3N9
Tél. : 780.423.3433
Télec. : 780.425.6448